



Papilles d'Or

Vous êtes un professionnel des métiers alimentaires ?

Participez à la 25e édition des Papilles d'or en vous inscrivant avant le 31 mars 2024 !

Vous aussi devenez labélisé Papilles d'Or :

- Soyez une référence pour les consommateurs
- Gagnez en visibilité sur votre territoire
- Démarquez-vous de vos concurrents
- Valorisez vos produits et vos savoir-faire

Cette manifestation est portée et pilotée par les élus et collaborateurs de la CCI Essonne et CMA Île-de-France.

Participez au challenge des Papilles d'Or 2025 et tentez d'obtenir le label alimentaire le plus connu du département !

Les Papilles d'Or peuvent représenter jusqu'à 30% de hausse d'activité les semaines suivant la labellisation !

[Pour aller plus loin:](#)

[Inscription : Professionnels des métiers alimentaires : participez aux Papilles d'Or \(essonne.cci.fr\)](https://www.essonne.cci.fr)